

UN VOYAGE EN LORRAINE

LE ROULEAU DES MORTS

DE SAINT-PIERREMONT

POUR MARTIN HEINZELMANN,
EN TOUTE AMITIÉ

— 1305

~~Titulus scti salvatoris mē~~
Titulus scti salvatoris mē. Rotulus iste fuit apud nos
in vigilia natiuitatis beate marie virginis. Oramus pro vestris
orare pro nostris. anime eorum et anime omnium fidelium defunctorum
misericordiam dei requiescant in pace amen.

Titulus scti salvatoris mē. Rotulus iste fuit apud nos in vigilia
natiuitatis beate marie virginis oramus pro vestris orate pro nostris
anime eorum et anime omnium fidelium defunctorum
requiescant in pace amen.

Titulus scti salvatoris mē. Rotulus iste fuit apud nos in vigilia natiuitatis
beate marie virginis. Oramus pro vestris orate pro nostris. anime eorum
et anime omnium fidelium defunctorum. Requiescant in pace amen.

On appelle «rouleau des morts» (*rotulus*) un parchemin constitué de plusieurs peaux cousues l'une à l'autre, transporté par un porteur d'une maison religieuse à une autre pour qu'on y manifeste une association de prière avec la maison expéditrice ; cela a lieu à l'occasion de la mort d'un personnage qu'on veut particulièrement honorer. Un texte appelé encyclique introduit le rouleau, qui informe de la ou des personnes pour lesquelles sont demandées des prières. Le porteur du rouleau (*rotuliger*) fait d'abord remplir, par les maisons visitées, le recto du rouleau, ensuite le verso. De tels rouleaux existent du X^e au XVI^e siècle. Leur édition intégrale est en cours ; elle est l'œuvre de Jean Dufour (1), dont plusieurs études ont montré par ailleurs la diversité et la richesse de tels documents (2). Trois volumes sont déjà parus ; reste à venir un quatrième avant l'introduction et les index. Dans le volume 2 figure un rouleau lorrain, constitué en 1305 à l'instigation de l'abbaye des chanoines réguliers de Saint-Pierremont. C'est de lui qu'il s'agit ici (3). Nous ne reprendrons pas toutes les informations fournies par Jean Dufour ; néanmoins certaines seront répétées pour la clarté de l'exposé.

ORGANISATION DU ROULEAU.

Pour permettre d'archiver ce rouleau à la Bibliothèque nationale de France (4), il a été démembré ; d'abord on a détaché les morceaux en supprimant les coutures, puis ils ont été coupés en deux pour permettre une reliure sur onglet, qui ne soit pas trop haute, chaque peau faisant environ 70 cm de long. Neuf feuillets de parchemin du rouleau (5), coupés en deux comme on vient de le dire, ont été conservés ; il en manque deux ou plus, on le verra.

Le premier feuillet comprend l'encyclique et la mention du départ du porteur, le 3 septembre 1305. Les feuillets 2 à 6 fournissent les inscriptions portées par les églises de Metz (4-9 septembre). Le porteur file vers le sud, s'adresse à Gorze, Pont-à-Mousson, Dieulouard, Bouxières, Vic, Marsal, Haute-Seille, Senones, Moyenmoutier, Saint-Dié, Épinal, Chaumousey. À la peau 7, le porteur remonte vers le nord, Belval, Bainville. Ici manque une peau(ou deux ?). Les inscriptions s'interrompent en effet à Bainville le 21 septembre ; puis nous retrouvons le porteur le 2 octobre à Verdun. Du 2 au 6 octobre, le rouleau est à Verdun puis il voyage jusqu'à Stenay où il arrive le 9 octobre.

(1) – *RECUEIL DES ROULEAUX DES MORTS, VIII^e SIÈCLE – VERS 1536*, publié par Jean Dufour (*RECUEIL DES HISTORIENS DE LA FRANCE*), vol. 1 : VIII^e siècle – 1180, Paris De Boccard, 2005 ; vol. 2 : 1181-1399, Paris, De Boccard 2006. Il sera mentionné dès lors sous le seul mot de «Recueil».

(2) – Jean Dufour, «Le rouleau mortuaire de Boson, abbé de Suse (vers 1130)», *JOURNAL DES SAVANTS*, 1976, p. 237-254 ; id., «Les rouleaux encycliques mortuaires de Catalogne (1008-1102)», *CAHIERS DE CIVILISATION MÉDIÉVALE*, 20 (1977), p. 13-48 ; id. «Le rouleau des morts de saint Bruno» dans Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *COMPTE-RENDUS*, 1203, Paris, 2003, p. 6-26.

(3) – *RECUEIL* (note 1), vol. 2, n° 232, p. 416-436.

(4) – Manuscrit BnF latin 9204.

(5) – Leur largeur moyenne est de 23-24 cm. Les feuilles mesuraient aux environs de 70 cm de haut. Ils ont été coupés en deux pour permettre une reliure de l'ensemble à un format plus courant.

(6) – Michel Parisse, « Préambules de chartes »
dans *LES PROLOGUES MÉDIÉVAUX*,
ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL...
ROME, 26-28 MARS 1998, Turnhout,
éd. J. Hamesse (Fédération internationale
des instituts d'études médiévales ;
Textes et études du Moyen Âge, 15),
2000, p. 141-169.
(7) – Ps 43, 5.
(8) – Ez, 2, 9.
(9) – Ps 113, 1.
(10) – Ex 22, 7.
(11) – Ps 62, 2-3.
(12) – Job 4, 18.
(13) – Gen. 3, 18.
(14) – Gal. 3, 22.
(15) – Gal. 2, 16.

Ici intervient une longue interruption due à une perte difficile à élucider. La suite chronologique des inscriptions figure au verso de la feuille 2 et commence le 4 novembre. Donc, entre le 6 octobre et le 4 novembre, le porteur a parcouru un long trajet de 160 km, dont on ne peut aisément connaître le détail. Nous le retrouvons à Troyes, d'où il part dans la région parisienne. Une nouvelle interruption le conduit, fin novembre, à Crépy-en-Valois, avant les dernières visites, à la mi-décembre, à Châlons-sur-Marne. Cette fois le rouleau est plein, au verso comme au recto, et le porteur peut rentrer au bercail, à Saint-Pierremont, pour fêter Noël. Au bout du compte, le rouleau conserve la trace de 115 maisons mais, si l'on tient compte des pertes, il a dû y en avoir de 150 à 200. Les hypothèses concernant le trajet complet et la liste des maisons visitées sont difficiles à formuler car les inscriptions peuvent prendre une place qui varie jusqu'au décuple et par conséquent, tout calcul fondé sur la longueur moyenne des titres serait assez risqué.

CONTENU DU ROULEAU.

L'ENCYCLIQUE :

Elle ouvre le rouleau par des réflexions identiques à celles des prologues des chartes solennelles (6).

À tous les fidèles du Christ, et notamment à ceux qui auront part à l'héritage de Dieu, l'indigne prier de l'église de Saint-Pierremont au diocèse de Metz, ordre de Saint-Augustin, et toute la communauté du même monastère, saluent celui qui accorde le salut à Jacob (7). La prière des justes s'envole vers le trône de Dieu le Père et ne subit pas l'échec quand elle s'avance revêtue du manteau de la chasteté. Ezechiel dévore le livre où était écrit, au recto et au verso, «chant, déploration et malheurs» (8) : chant sur la louange des justes, déploration sur les pénitents, malheurs sur ceux qui n'ont pas guéri les blessures de l'orgueil par le remède de la pénitence... Mais parce que l'Église qui sert Dieu ici-bas embrasse de façon égale ces trois degrés, au moment où Israël sort de l'Égypte (9), c'est à dire quand un de ses membres est dépouillé de son vêtement de chair (10), on ne sait pas s'il mérite un chant, une plainte ou une lamentation. Car la vie présente est pentue et glissante et bien que l'âme ait soif de Dieu sur cette terre, où elle demeure d'abord dénuée de vices (11), interdite aux puissances adverses et protégée des eaux et de flux de la luxure, son saint désir ne suffit pas seul à la faire comparaître devant le regard du Seigneur. Par conséquent, puisque la balance du Juge est pour tous source d'horreur – car ce Juge ne se laisse pas dévier du côté adverse et prend au contraire possession du meilleur côté, et trouve la dépravation jusque dans ses anges -, trouvera-t-il sur la terre (12), qui produit épines et ronces (13), autre chose qu'une laideur sans grâce ? Mais celui qui a enfermé toute chose sous le sceau du péché (14), afin d'être jugé miséricordieux par tous daigne témoigner de la miséricorde au genre humain car devant lui nul homme n'est justifié par ses œuvres.

C'est pourquoi, très chers <frères>, considérant la sévérité du Juge et la pente sur laquelle est engagée notre propre personne, nous avons jugé bon de recommander à vos prières l'âme de dom Philippe, feu notre abbé, et l'âme de dom Jacques, qui fut aussi notre abbé, et les âmes de nos frères et familiers dont le porteur vous annonce la mort ; et comme cela n'est pas suffisant, nous ne rougissons pas de mendier (15) les secours d'autres encore, afin qu'apaisé par l'office de la charité, le Seigneur daigne remettre tous les péchés qu'ils ont commis dans l'arène de cette vie, en se souvenant qu'ils sont chair et esprit qui roule de lui-même dans le péché, mais qui ne revient pas du péché sans la grâce.

(16) – Jn, 1, 16.

(17) – Littéralement : « à répondre par une réciprocité reconnaissante » ;

GRATA est le bon texte (il se rapporte à **VICISSITUDINE**), il faut négliger la correction de J. Dufour.

(18) – Là aussi **UNUM** est le bon texte, et il ne faut pas corriger (**UNUM... UT** : « une seule chose à savoir que »).

(19) – Il est mort le 26 octobre 1298, selon le nécrologe (Bibliothèque-Médiathèque de Metz –BM- , manuscrit – ms - 1174).

(20) – Il serait mort le 3 juin 1305, ou le 25 octobre 1304, d'après le nécrologe.

(21) – Le texte donne « 13 des kalendes » sans dire lesquelles.

(22) – Le texte donne « six des nones de juin » ce qui est impossible. On a corrigé en juillet.

(23) – Le texte donne à tort « 18 des kalendes de mars », d'où notre correction.

(24) – Le texte donne à tort « 18 des ides de septembre », d'où notre correction.

(25) – Il fut abbé de 1256 au 15 septembre 1271. Sa présence ici ne s'explique pas.

(26) – Ce nécrologe est conservé sous sa forme originale à la Bibliothèque-Médiathèque de Metz, ms 1174. Il est double, une partie pour les chanoines, une partie pour les bienfaiteurs.

(27) – **RECUEIL**, n° 210, p. 370.

Cette traduction a fait l'objet d'une séance de travail au séminaire de latin médiéval de Monique Goulet, à l'Université Paris I.

Quant au porteur, que – grâce pour grâce (16) – il éprouve la bienveillance de votre largesse. Et quoique, dans le bien, nous soyons tenus pour débiteurs de tous, pourtant, pour un tel office de charité, nous nous obligeons plus vivement envers tous, prêts, quand l'occasion s'en présentera, dans une circonstance analogue à vous rendre la pareille avec reconnaissance (17). Nous demandons juste une chose (18) encore : daignez noter sur le rouleau qu'il porte le jour où le porteur est venu chez vous. Donné à Saint-Pierremont, en l'an du Seigneur 1305, au mois de septembre, le vendredi avant la Nativité de la sainte Vierge Marie.

3 juin, mort de Philippe, abbé de pieuse mémoire (19) ; 26 octobre, mort de Jacques, abbé de pieuse mémoire (20) ; 20 janvier, mort de Guillaume ; 1^{er} mars, mort de Jean ; 4 avril, mort d'Anselme ; 3 mai, mort de Thiébaud ; 29 août, mort d'Eudes ; 10 septembre, mort de Guillaume ; 5 novembre, mort de Renaud ; 15 novembre, mort de Richard ; 20 janvier, mort de Louis (21) ; 11 décembre, mort de Thierry ; 2 juillet, mort de Pierre (22) ; de plus 21 novembre, mort de Pierre ; 14 avril, mort d'Hugues ; 15 mars (23), mort de Jean, (tous) prêtres et chanoines de Saint-Pierremont, de l'ordre de Saint Augustin, du diocèse de Metz, relevant directement de l'église de Rome.

En plus, 15 septembre (24), mort de Gérard, de pieuse mémoire, abbé de Saint-Vincent de Metz (25).

Que leurs âmes et celles de tous les fidèles défunts, par la miséricorde de Dieu, reposent en paix, amen. Priez pour eux et tous les nôtres et nous, quand viendra le moment, nous prierons dans un cas similaire pour vous. Salut en Celui qui est le vrai salut de tous ceux qui croient en lui.

On s'attendrait à trouver trace, dans le nécrologe de l'abbaye (26), de tous les défunts ici mentionnés. Ce n'est pas du tout le cas, ce qui surprend et signifie que le nécrologe avait cessé d'être tenu à jour avant 1305. On ne peut manquer d'être dubitatif devant les inscriptions proposées, car dans les mentions fournies par cette liste de morts, la date est plusieurs fois fautive. Le prologue n'a pas été composé par les chanoines du lieu, mais emprunté à une source qu'on ne connaît pas. En effet, le texte se trouve déjà mot pour mot dans une encyclique du même genre délivrée à Arras (27).

LE PORTEUR DU ROULEAU

QUI ÉTAIT LE PORTEUR ?

On aimerait connaître au mieux la personnalité du porteur du rouleau. Ce n'est pas facile, pourtant l'exploitation attentive du document fournit quelques renseignements.

À deux reprises, notre homme est nommé. Mais il est appelé de deux noms différents. Le titre (58) de Juvigny, inscrit visiblement par le porteur lui-même, le nomme : « *comparuit Johanes de Ornens* (ou de *Orliens*) (28) ». Le nom de lieu se prête à deux lectures, l'une correspondant à « Ornain », l'autre à « Orléans ». Le titre suivant de Saint-Dagobert de Stenay l'appelle Johannes de Briey (29). Logiquement, on doit penser que le nom fourni par le premier titre et bien celui du porteur. Quelle version retenir ? L'origine orléanaise laisse sceptique. En revanche « Ornain » et « Briey » retiennent l'attention.

Saint-Pierremont, l'abbaye de départ, est proche de Briey et de sa châtelainie. Le scribe de Stenay a donc retenu la région d'origine, Briey. Mais le porteur, qui utilise pour la première fois la formule « *comparuit* » et donne son propre nom, fait allusion à un lieu plus précis, en l'occurrence « Ornain » qui peut avoir un rapport avec l'Orne, nom de la rivière qui coule tout près de là (30). Une localité, aujourd'hui disparue, a pu porter le nom de ce cours d'eau. Il est donc admissible que « Jean » soit bien originaire de cette région.

LE PORTEUR ET L'ÉCRITURE

Le porteur joue un rôle particulier en prenant lui-même la plume, comme on vient de le voir, soit pour compléter une inscription, soit pour la rédiger entièrement. On reconnaît bien son écriture, quelque peu hésitante ; en outre, on remarque qu'il donne des textes très fautifs, où, en particulier, il écrit les mots tels qu'il les entend, ce qui constitue pour nous un témoignage intéressant sur la prononciation du latin. Ces fautes les plus significatives portent sur *onion defuntorum*, *mizericordiam Dey*. Il semble améliorer peu à peu son orthographe, sans parvenir à la correction.

Voici la liste chronologique de ses interventions (31). En italique figurent la partie de titre ou le titre entier dus à sa plume :

33 (32 Dufour) : prieuré Saint-Clou de Lay-Saint-Christophe :

Titulus sancti Glodulphi Tullensis diocesis, qui fuit apud nos in vigilia exaltationis sancte Crucis. Orate pro nobis, oravimus pro vobis. Anime fidelium oniom defuntorum per mizericordiam Dey requiescant in pace, amen. (32)

33 (34 Dufour) : prieuré Saint-Christophe de Vic (-sur-Seille)

Titulus eccle sati Christofori de Vico, metencis diocesis. Iste rotulus fuit apud nos in die exalt exaltacione sante Crucis. anime—omnium fidelium defuntorum oramus pro vestris, orate pro nostris. Anime eorum fidelium de funtorom per mizericordiam Dey rep requiescant in pace Amen. (33)

37 : abbaye de Haute-Seille

In octavis Virginis gloriose fui in Alta Silva, anno Domini m^occc^o quinto. Orate pro nostris et nos pro nostris. Anime eorum fidelium defuntorum per mizericordiam Dei requiescant in pace Amen. (34)

47 : prieuré de Belval

In festivitate beati Mathei fui apud Beslevalen. Oramus pro vobis orate—pro nobis rotullus iste orate pro nobis oramus pro vobis. Anime eorum et onion fidelium de funtorm per mizericordyam Dey requiescant in pace amen. (35)

59 : abbaye Sainte Scholastique de Juvigny

Titulus beate Collasteice, Treverencis diocesis, feria quinta ante fastum beatyDionisy comparuit Johanes de Orliens. Orate pro nostris, oramus pro vestris (36). Fidelium deus de funtorum per mizericordiam Dey requiescant in pace Amen (37).

(28) – RECUEIL, n° 59, p. 428.

(29) – RECUEIL, n° 60, p. 428.

(30) – Il existe en Lorraine un cours d'eau appelé Ornain, affluent de rive droite de la Marne.

(31) – Les transcriptions qui suivent sont de notre fait, après relecture du manuscrit. Il y a quelques divergences avec l'édition de Jean Dufour.

(32) – RECUEIL, n° 33, p. 424.

(33) – RECUEIL, n° 34, p. 424.

(34) – RECUEIL, n° 37, p. 424.

(35) – RECUEIL, n° 47, p. 426.

(36) – Le scribe avait écrit d'abord « orate nostris » avant de le rayer pour le remplacer par « oramus pro vestris ».

(37) – RECUEIL, n° 59, p. 428.

(38) – RECUEIL, n° 77, p. 431.

(39) – RECUEIL, n° 78, p. 431.

(40) – RECUEIL, n° 85, p. 432.

(41) – RECUEIL, n° 86, p. 432.

(42) – Il faut comprendre ici «Deo sacrata».

(43) – RECUEIL, n° 96, p. 434.

(44) – RECUEIL

77 : abbaye de femmes de Saint-Linard

Titulus sororum sancty Linardy, sancis dyocesis. Oramus pro vestirs, orate pro nobis. Anime eorum et anime oniom de funtorum per mizericordiam Dey requiescant in pace amen. Rotulus iste fuit aput nos die dominica post fastum Onom Sanctorom (38). Priies por suer dame Isabel de Pumerole et nos prierans por vos.

78 : abbaye de Champ-Benoit

Titulus beate Marie de Canpo Benedito yusta Previnno. Anime eorum et anime oniom fideliom de funtorom per mizericordiam Dey requiescant in pace. Amen. Rotullus iste fuit aput nos dye dominica post festum oniom santorum (39).

85. Abbaye Notre-Dame des cisterciens de Jouy

Titulus beate Marie Joyaci cisterciensis ordinis, senonensis dyocesis. Oramus pro vestris, orate pro nostris. Amen. Amnime e et amnime omnium defuntorum per mizericordiam Dei requiescant in pace. Rotulus iste fuit aput nos die martury ante fastom beaty Martini boremalis (40).

86. Abbaye des bénédictines de Faremoutiers.

Thitulus beate Marie de fila Fara monasterio Meltensis diocesis. Oramus pro vestris, orate pro nostris. Anime eorum et anime onom fidelium de funtorum per mizericordiam Dey. Requiescant in pace. Rotullus iste fuit aput nos die fastom beaty Martiny (41).

96. Notre-Dame de Malnoué :

Titulus beat Mare Virginis de Nemore, parisiensis diocesis. Anime eorum et anime oniom fidelium defuntorum per mizericordiam Dey resquiescant in pace Amen. Rotullus iste fuit aput nos die dominica post fastom beaty Martini episcopi hyemalis. Anes monialis et duo sacrata (42) ; item obiit Bazilia ; itam sacrata ; item animam duo sacrata. Orate pro eis (43).

L'examen des interventions du porteur du rouleau rend quelque peu perplexe. Comment se fait-il qu'il ait, dans de nombreux cas, complété les formules pour un titre amorcé par le scribe de la maison visitée ? Il devait avoir à sa disposition en permanence une plume et de l'encre pour ne pas être tributaire des ressources locales, surtout quand il s'agissait de petites maisons de seconde importance. Il venait donc à l'aide du scribe sollicité en proposant de mettre lui-même le reste du texte. C'est ainsi que les premiers titres complétés par le porteur proviennent de prieurés sans doute dépourvus d'un scribe assez capable. Doit-on supposer que le porteur ne dépassait pas de beaucoup le seuil des maisons visitées et usait des renseignements qu'on lui donnait oralement, sans attendre d'avoir mis la main sur un scribe ? Le relevé des formules maladroites conduit à penser que le porteur savait écrire mais connaissait mal et orthographiait mal le latin. Il serait plutôt convers que chanoine.

LE VOYAGEUR

Le porteur du rouleau parcourait chaque jour des distances très diverses, de 10 à 30 km, parfois plus, parfois aussi beaucoup moins. Bien que ces distances puissent se faire théoriquement à pied, on l'imagine plus facilement voyageant à dos de mulet ou de cheval. Jean Dufour nous ayant fait observer qu'aucun de ses rouleaux ne contient la moindre allusion au mode de voyage ou à une monture, on laissera pour l'instant la question en suspens.

On est mal renseigné sur ses horaires. À quelques reprises cependant, on en apprend un peu plus par ce que les scribes ajoutent de leur propre initiative. C'est ainsi que le porteur arrive à Vic le 13 septembre, hora vespertina, donc à la tombée de la nuit. Le 17 septembre, il est à Senones hora prima, donc tôt le matin. Le même jour, il parcourt les quelques kilomètres qui le séparent de Moyenmoutier où il se trouve là encore hora vespertina. Le lendemain l'amène à Saint-Dié, toujours hora vespertina. C'est enfin hora vesperarum qu'il parvient à Épinal, après une longue journée de voyage. Il n'est pas surprenant de constater qu'il voyageait en quittant son gîte plus ou moins tôt le matin pour être au port suivant pour le soir ou en fin d'après-midi. Ainsi passait-il d'une maison à l'autre. Une fois encore il se présente au moment de la messe (44).

LE VOYAGE EN LORRAINE

Suivons notre porteur dans l'organisation de son déplacement. On le sait établi à peu de distance du château de Briey, près du village d'Avril. Il fixe son départ au samedi 4 septembre. Au cours de la première journée, dans la direction de Metz, il s'arrête chez ses voisins, les chanoines réguliers de l'ordre de Prémontré, à Justemont. Il a fait à travers bois un peu plus de 15 km. Le dimanche 5, il parcourt plus de 20 km et s'arrête à l'abbaye Sainte-Croix, où se trouvent aussi des chanoines réguliers du même ordre. Cet établissement se situe aux portes de Metz et notre homme ajoute le même jour à sa liste l'abbaye des moines noirs de Saint-Martin (Outre-Moselle).

Le lundi 6 septembre (*feria secunda*) avant la Nativité de la Vierge, il traverse la Moselle, entre en ville et rend visite en premier aux religieuses carmélites, puis aux Clarisses, et le même jour aux Mineurs, aux Prêcheresses, aux Cisterciens du Petit Clairvaux, aux Ermites de Saint-Augustin, au Madeleinettes, au prieuré de Notre-Dame de Champs et pour finir aux chanoines de Notre-Dame la Ronde.

On observera que le porteur du rouleau a sillonné rapidement un quartier de Metz où se trouvent surtout des nouveaux ordres ; notamment les Mendiants et les Mendiante. On peut aisément suivre son trajet dans la vieille ville. Il n'a pas chômé et n'a pas laissé à l'encre le temps de sécher. Dès le lendemain, il repart en campagne avec la même ardeur et visite sept maisons dans l'ordre suivant :

Les Pucelles de Notre-Dame de la Vignotte et, tout près de là, les moines de Saint-Vincent ; il rentre en ville pour voir les Prêcheurs, les chanoines de la cathédrale, puis ceux de Saint-Sauveur, les Bons Enfants, enfin il termine sa journée par les Trinitaires.

Le 8 septembre tombe la fête de la Nativité de la Vierge et le quartier des religieuses est à l'honneur ; une visite est réservée aux trois abbayes de Bénédictines de Saint-Pierre aux Nonnains, Sainte-Marie aux Nonnains et Sainte-Glossinde.

Le jeudi 9 septembre s'ouvre aux maisons situées hors de la muraille. Après qu'il a rendu visite aux chanoines de Saint-Thiébaud, il prend en effet la direction du sud pour rencontrer les moines noirs de Saint-Clément, de Saint-Arnoul et de Saint-Symphorien.

De cette dernière maison, il part le jour même pour Gorze, par la vallée de la Moselle et peut-être le lieu-dit La Croix de saint Clément en plein bois (45). Il fait environ quinze kilomètres et s'octroie une première pause. On ne saura jamais s'il l'a fait de gré ou de force, mais il s'arrête pour vingt-quatre heures et ne sollicite aucune inscription le vendredi 10.

Le samedi le voit partir vers le sud suivant la vallée de la Moselle ; il atteint Sainte-Marie-au-Bois où il retrouve des chanoines réguliers de l'ordre de Prémontré. Il y est assez tôt pour pouvoir rallier dans la même journée la ville neuve du Pont près de Mousson et se faire accueillir par les chanoines séculiers de Sainte-Croix. Il aura fait deux étapes de 15 km ou environ.

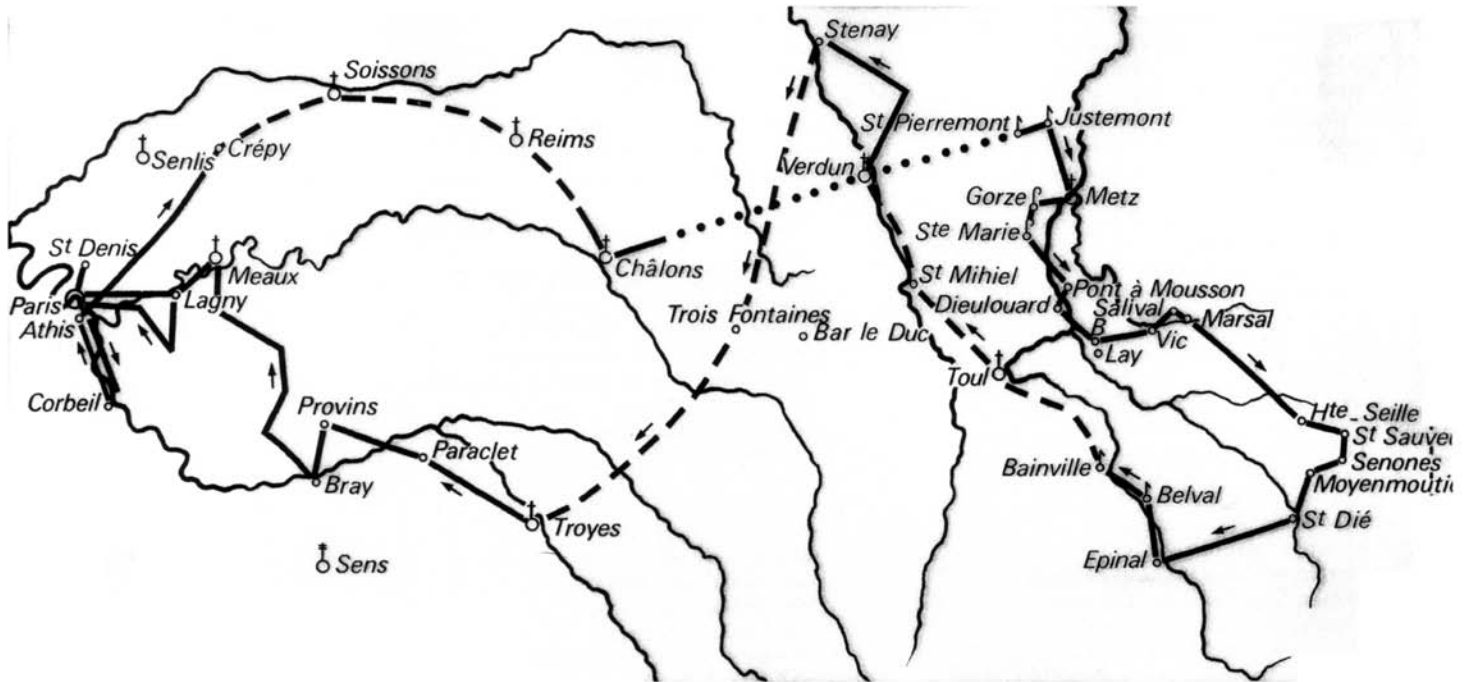
À ce moment notre porteur a fait le choix d'aller vers les Vosges et non pas de remonter la Moselle jusqu'à Toul. Le voilà qui se dirige par Bouxières (abbaye de dames) et Lay (prieuré de l'abbaye messine de Saint-Arnoul) vers le Saulnois où il rend visite aux chanoines réguliers de Salival, aux moines et chanoines des petites communautés de Vic et de Marsal. Il poursuit vers le sud, passe chez les cisterciens de Haute-Seille, n'évite pas les chanoines réguliers de Saint-Sauveur et atteint la « sainte croix des Vosges » : Senones, Moyenmoutier et Saint-Dié. C'est ici que le rouleau précise que le porteur fit écrire le titre à heure de prime à Senones, où il avait dû passer la nuit. Le soir, il est à Moyenmoutier, le lendemain soir à Saint-Dié (18 septembre), le surlendemain soir à Épinal. Il ne manque pas d'aller voir Chaumousey, dont les chanoines réguliers furent liés étroitement à Saint-Pierremont au XII^e siècle. Il a décidé de rallier Toul et de suivre la vallée de la Moselle par les deux prieurés de Belval et de Bainville (21 septembre). Ici, on le perd de vue et on le retrouve dix jours plus tard à Verdun (1^{er} octobre).

On imagine sans peine le trajet adopté : Toul, puis Saint-Mihiel et la vallée de la Moselle. Il est moins simple de reconstituer plus en détail les étapes d'après ce que l'on sait de son rythme. À vingt kilomètres au nord, il avait un arrêt possible à Neuville, prieuré verdunois (22 septembre) et obligé chez les moines de Flavigny (sur-Moselle), puis encore un autre au prieuré de Saint-Vincent (Pont-Saint-Vincent) (24 septembre). De là, il atteignait Toul en une journée. Dans cette cité il pouvait faire une tournée complète comme à Metz et rencontrer les moines noirs de Saint-Èvre et de Saint-Mansuy, les chanoines réguliers de Saint-Léon, les chanoines de la cathédrale et de Saint-Gengoul, l'hôpital du Saint-Esprit, les Mendians et Mendiantes. La visite de Toul pouvait se faire en deux jours (25-26 septembre). Pour aller ensuite à Verdun, il fallait atteindre la vallée de la Meuse. Le trajet le plus simple comprenait les chanoines réguliers de Rangéval (27 septembre), les moines du prieuré gorzien d'Apremont (28 septembre), les moines noirs de Saint-Mihiel (29 septembre). L'étape suivante pouvait le conduire au prieuré de Dugny, relevant de Saint-Vincent de Metz (30 septembre).

(45) – Au dessus d'Ancy-sur-Moselle, sur la route directe qui va d'Ancy à Gorze.

Le 1^{er} octobre, il est à Verdun. Le lendemain, il sillonne le quartier du sud-est avec les sœurs de Tilly, les chanoines de Sainte-Croix et les Mineurs. Le dimanche 3 voit notre porteur rendre visite aux religieuses de Saint-Maur. Il loge sans doute chez les chanoines réguliers de Saint-Paul qui portent leur titre le lundi 4, avant ceux de Saint-Airy et de Saint-Nicolas-des-Prés. La journée du 5 octobre est consacrée à Saint-Vanne et au départ vers Chatillon. Le parchemin, qui est ici lacunaire, ne nous donne pas les titres du 1^{er} octobre. D'après la revue détaillée qui vient d'être faite, il ressort que la première visite fut sans nul doute réservée aux chanoines de la cathédrale et à ceux de Sainte-Marie-Madeleine – dont les titres manquent –, donc en provenance de l'est, ce qui ne convient pas à un passage par Dugny. Le trajet reste donc à élucider.

Le porteur a eu le temps de se reposer à Verdun ; il reprend sa route avec ardeur. Il lui faut de longues heures de route pour parvenir chez les cisterciens de Châtillon ; Sainte-Scholastique de Juvigny-aux-Dames est moins loin, Saint-Dagobert de Stenay (prieuré de Gorze) encore moins. La route lorraine s'arrête là, le 9 octobre.



Le porteur reparait pour nous le 4 novembre à Troyes, après 25 jours de route et 160 km parcourus. Le trajet réalisé alors demeure un mystère. Logiquement, il aurait dû passer par Châlons. Or, il réserve cette ville pour le retour et on l'y trouve à la mi-décembre. Il faut imaginer un long vagabondage au rythme de 8 à 10 km par jour. Il faut laisser aux spécialistes de la Champagne le soin de faire des propositions. Le verso du rouleau est entièrement réservé à cette région et à celle de Paris.

LES MAISONS VISITÉES ET LES FORMULAIRES

Le rouleau et son contenu fournissent à propos des maisons visitées des informations qu'on peut regrouper sous trois rubriques : l'appartenance aux ordres religieux, l'apposition des formules, la datation.

Le porteur n'a reçu apparemment aucune consigne concernant les maisons à visiter, ce qui veut dire qu'il ne privilégie aucun ordre, même s'il pouvait avoir un faible pour les chanoines réguliers. Ses arrêts sont commandés par les distances à parcourir.

Les titres, au nombre de 115, peuvent en gros se répartir de la manière suivante : 40 abbayes et prieurés de bénédictins, 17 chapitres séculiers, 22 couvents de mendiants, 21 maisons de chanoines réguliers prémontrés et 7 de cisterciens ; quelques-uns sont restés non identifiés. Une analyse qui supposerait de longues recherches hors de propos dans cet article permettrait de distinguer les grandes des petites maisons, celles des villes et celles de campagnes, celles des hommes et des femmes (20 ou environ).

L'étude du soin avec lequel ont été portées les formules permet d'entrer en contact avec une grande variété de comportements touchant à la fois à la copie du texte répétitif et l'écriture proprement dite.

Le formulaire que l'on propose aux maisons de recopier en l'adaptant est fourni par le premier établissement visité. Il est le suivant :

Titulus beate Marie Justi Montis, Premonstratensis ordinis. Anime eorum et omnium fidelium defunctorum, per misericordiam Domini, resquiescant in pace. Amen. Rotulus iste fuit apud nos sabbato ante Nativitatem beate Marie Virginis. Oramus pro vestris (ou vobis), orate pro nostris (ou nobis).

« Titre de Sainte-Marie de Justemont, de l'ordre de Prémontré. Que leurs âmes et celles de tous les fidèles défunts, par la miséricorde de Dieu, reposent en paix, Amen. Ce rouleau fut chez nous le samedi avant la Nativité de la bienheureuse Vierge Marie l'an du Seigneur 1305. Nous avons prié pour les vôtres (ou vous), priez pour les nôtres (ou nous). »

(46) – *RECUEIL*, n° 74 et 74 bis, p. 430.

(47) – Pour Sainte-Marie : *GODINUS FECIT*
(Recueil, n° 28, p. 423).

(48) – Voir le titre des chanoinesses
d'Épinal : n° 43, p. 425.

(49) – Le scribe Godin utilise trois quarts d'une
feuille pour étaler très largement son titre,
ce qui tranche à côté de ses voisins
qui se contentent de quelques centimètres
de parchemin.

(50) – *RECUEIL*, n° 105, p. 435.

(51) – *RECUEIL*, n° 9 et 10, p. 420.

(52) – *RECUEIL*, n° 25 et 26, p. 422-423.

(53) – On consultera avec fruit, à ce sujet,
le rouleau de Guifred de Cerdagne,
dont le porteur est passé par Toul et Metz
(DUFOUR, Recueil, vol. 1, p. 161 et suiv.).

Au total, il y a une série de formulations à recopier :

Titulus (nom de l'église)

Anime eorum et omnium fidelium defunctorum per misericordiam

Dei requiescant in pace. Amen.

Rotulus fuit apud nos (tel jour)

Oravimus pro vobis (vestris), orate pro nobis (nostris).

L'examen attentif des inscriptions laisse apercevoir une grande variété de modifications de détail dans les formules d'une maison à l'autre : l'ordre des phrases est modifié, les formulations sont légèrement aménagées. En fait, il semble que les scribes s'ingénient à introduire des modifications dans ce qui devrait être un formulaire fixe ; ils proposent de menus aménagements, sans avoir toujours le souci de la cohérence. Les ajouts ou les modifications ont l'avantage de nous ouvrir un accès vers des détails de la vie quotidienne ainsi qu'en direction de l'attention portée par les scribes au contenu du texte proposé à leur usage.

Ainsi l'association des prières peut atteindre à l'absurde quand le texte devient « nous prions pour nous » au lieu de « nous prions pour vous ». Tel autre surprend quand il demande qu'on prie *pro scriptore*. Un incident peut survenir. Chez les frères mineurs de Provins, le titre est copié deux fois ; la raison en est donnée à la suite : Titulus precedens fuit ita pollutus ex ruditate unius assistensi juxta nos, idcirco presentis rotuli portitorem et nos, si placet, habeat excusatos (« Le titre précédent fut souillé à cause de la rudesse d'un assistant à côté de nous ; pour cela excusez, s'il vous plaît, le porteur de ce rouleau et nous-mêmes. ») (46).

La formule proposée par les chanoines réguliers de Saint-Pierremont subit quelques modifications, avec notamment des inversions de phrases. En gros cependant, les inscriptions sont très voisines. On doit quelques variantes à des scribes qui veulent se distinguer, en se nommant par exemple (47), en inscrivant quelques noms de défunts (48).

L'ÉCRITURE :

La variété des écritures suggère diverses observations :

– l'écriture est une gothique de la pratique, généralement très enlevée. Tranche sur cet ensemble le titre de Saint-Denis de Paris, dans une écriture livresque soignée, à l'encre rouge. Mais à côté de cette exception, aisément explicable par le prestige de l'établissement, le rouleau montre plusieurs beaux spécimens d'écriture. Certains scribes se sont appliqués ; on remarque un soin plus grand de la part des Verdunois que celle des prieurés alentour. Les titres des dominicains sont de meilleure venue que ceux de leurs voisins.

– les scribes resserrent généralement l'inscription pour économiser le parchemin. Toutefois certains développent très largement leurs quatre ou cinq lignes jusqu'à consommer dix fois plus de place que leurs voisins. À ce sujet, on retiendra les titres de Sainte-Marie-au-Bois en Lorraine (49), et de Saint-Exupère de Corbeil (50), excessivement volumineux.

Deux cas encore posent problème : une même écriture traite deux titres successifs : à Metz, les ermites de Saint-Augustin et les Madeleinettes (51), et les moines noirs de Saint-Arnoul et de Saint-Symphorien (52). Si dans le premier cas on peut imaginer que les ermites ont assisté les religieuses, aucune explication ne vient spontanément pour les moines messins.

LA DATATION DES TITRES :

Il était convenu dès le départ que chaque scribe devait porter mention de la date du passage du porteur du rouleau. Il était inutile de rappeler toujours qu'on était en 1305, comme quelques-uns, très rares, le font. En revanche, la date du jour devait être donnée. Les scribes avaient le choix entre deux façons de dater : donner le jour de la semaine et le mois, mentionner une fête qui sert de repère. On est conduit sur ce point à quelques remarques. Et d'abord, il est de préférence fait mention d'une fête principale. Voici celles qui ont été retenues :

- Nativité de la Vierge (8 septembre) pour les trente premiers titres,
- Exaltation de la sainte Croix (13 septembre) pour sept titres,
- Les Octaves de la Nativité de la Vierge (16 septembre).

Le 17 septembre, on retient saint Lambert puis, le 21, saint Matthieu. Le rouleau passe à Épinal le jour même de la fête du patron local, Goëry, qui est retenu. Viennent alors au premier plan Michel (29 septembre) et Rémi (1^{er} octobre) qui servent de repères, puis Denis (9 octobre). Après la longue lacune d'un mois, on se retrouve aux jours qui ont suivi la Toussaint, puis les Octaves. Ces dates font place ensuite à saint Martin et aux Octaves, avant Clément (23 novembre) et Catherine (25 novembre). Martin et Clément sont particulièrement honorés. Le rouleau s'achève autour de sainte Lucie (13 décembre).

Les jours de la semaine utilisent les deux calendriers, soit celui des fêtes, soit celui de la nomenclature populaire : lune dies pour lundi, mercurii dies pour mercredi, dominica dies pour dimanche, etc. Il est à observer que la fête est d'usage régulier en Lorraine, tandis que les jours de la semaine sont habituels en France.

Sous l'apparence d'une source d'intérêt secondaire, un rouleau des morts peut se révéler riche d'enseignements. Celui qu'a envoyé sur les routes le nouvel abbé de Saint-Pierremont en 1303 est unique en son genre en Lorraine. D'autres n'ont fait que passer, en s'arrêtant dans les seules cités(53). Ces rouleaux représentent des sources très peu exploitées comme elles devraient l'être. Très souvent, elles ont été tenues pour négligeables, et elles ont été rarement archivées avec soin. Derrière les titres de plus de cent maisons visitées, nous avons essayé de retrouver ici la trace d'un homme, sans doute un convers de l'abbaye expéditrice, et de son voyage : quand, où, comment voyageait-il ? Si l'on devait relever une originalité, ce serait l'abondance inhabituelle des maisons visitées pour un même lieu, à savoir 23 pour la seule ville de Metz, et le panorama intéressant des Mendiants de Metz et de Verdun, dont l'existence est rarement prouvée par les sources contemporaines. Les rouleaux des morts constituent des sources d'une grande richesse et d'une incontestable diversité. Leur contenu varie fortement au cours des siècles. Devant celui de Saint-Pierremont, où se répète toujours une même formule, il y a moyen de pénétrer de façon inattendue dans la vie des religieux.